

## [ Jardins partagés en pied d'immeuble ]

**Vous souhaitez créer un jardin avec  
vos voisins, en bas de votre immeuble ?**

**Soumettez votre idée et obtenez l'aide  
de la Ville pour donner vie à votre projet**

### INFORMATION ET AIDE AU MONTAGE DU DOSSIER

**3 réunions pour vous informer et aider  
à monter votre dossier**

- Jeudi 3 décembre à 20h**
- Jeudi 21 janvier à 20h**
- Jeudi 11 mars à 20h**

Réunions en ligne en accès libre  
sur [sceaux.fr](http://sceaux.fr) > agenda

**Dépôt des dossiers  
jusqu'au 31 mars 2021**

# L'appel à idées Jardins partagés en pied d'immeuble

## 2021

Réunion publique  
3 Décembre 2020



# Qu'est ce qu'un jardin partagé ?

- **Jardin géré et entretenu en commun par des habitants**
- **Parcelles de petites tailles particulières ou collectives**
- **Retour à la nature**
- **Lieu d'échange et de convivialité favorisant la mixité sociale**
- **Lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels**
- **Outils d'éducation au respect de l'environnement**
- **Moyen d'améliorer son cadre de vie en milieu urbain**
- **Lieu d'animation au sein d'un quartier**
- **Espace culturel et artistique**





# Pourquoi un appel à idées ?

- **Le cadre d'un concours, pour :**
  - Définir un calendrier
  - Constituer un groupe
  - Se rencontrer et construire un projet
  
- **Un challenge stimulant**
  
- **Les idées des uns enrichissent les autres**
  
- **Tous les projets seront présentés et exposés car ils peuvent donner des idées à des Scéens pour le prochain appel à idées et permettre le développement de nouvelles initiatives**





# Rappel de la démarche en 2015-16-17

- **Réflexions pour développer de nouveaux jardins partagés**
- **Réunion plénière du CL3D**
  - Travail en session restreinte
  - 2 rapporteurs : Barbara Wulften & Fabrice Bernard
- **Lancement de l'idée à la Fête de la Nature : 10 octobre 2015**





# L'appel à idées : Jardins Partagés

## ➤ Qui peut participer ?

Tout groupe de Scéens (au moins 2 personnes) habitant dans un logement collectif ou individuel, ou toute personne morale installée à Sceaux

## ➤ Quels sont les terrains concernés ?

Toute parcelle du domaine privé sur le territoire de la ville : jardin, terrasse, en copropriété, sur terrain d'un bailleur social, ou espace vert détenu par une personne morale ..





# L'appel à idées : Jardins Partagés

## ➤ Quel projet proposer ?

Il devra avoir les caractéristiques suivantes :

- **Contribuer au développement de la biodiversité avec un engagement zéro phyto (ni pesticides ni engrais de synthèse)**
- **Faire aboutir le projet dans les 2 années après la décision du jury et le démarrer dans la 1ere année après cette délibération**
- **Développer une gestion collective d'un projet d'aménagement et/ou de culture d'un jardin**





# L'appel à idées : Jardins Partagés

- **Quels critères de sélection des projets retenus par le Jury ?**
  - Prise en compte de la **dimension maraichère** (critère non exclusif)
  - Technicité du projet présenté
  - **Nombre de personnes** impliquées dans le projet et population concernée
  - Surface de la parcelle cultivée
  - Vision du projet à **moyen terme** (3 ans)





# L'appel à idées : Jardins Partagés

## ➤ Le dossier de candidature

- Nom du jardin
- Nom du ou des porteurs de projets
- Nombre de participants envisagés
- Ressources disponibles :
  - Taille des parcelles
  - Implication des participants (temps et organisation)
  - Expérience éventuelle des participants
  - Local ou cabanon disponible ou pas
- Caractéristiques du jardin :
  - Culture potagère et fruitière, ornement...
  - Aménagement & activités pédagogiques...
- Vision du jardin à 3 ans et calendrier prévisionnel de mise en œuvre







# L'appel à idées : Jardins Partagés

## ➤ Le dossier de candidature *(suite)*

### Ce dossier devra également comprendre :

- Une note de une à trois pages présentant le projet en complément du questionnaire
- Une photo du site actuel sur lequel le projet de jardin est envisagé et toute autre illustration :
  - Vidéo,
  - Dessins,
  - Maquette ...

## ➤ Le jury

- Composé de membres du Conseil Municipal, d'agents de la ville et de personnalités qualifiées





# L'appel à idées : Jardins Partagés

## ➤ Les lauréats ?

- Appui technique pour la création ou la relance des Jardins Partagés avec le soutien de l'Association Espaces  
*(déjà en charge du Jardin des Voisins et du Jardin de la Coulée verte depuis leurs créations)*
- Exposition de l'ensemble des projets
- Reportage dans Sceaux Mag'





# Calendrier

- **3 décembre 2020 / 21 janvier 2021 / 11 mars 2021**
  - Réunions publiques pour accompagner le montage des dossiers
  
- **31 mars 2021**
  - Remise des projets
  
- **Avril 2021**
  - Délibération du jury
  
- **Mai 2021**
  - Annonce des lauréats & exposition





# Questions/ Réponses

- **Comment convaincre une assemblée de copropriétaires réticente au changement ?**
  - L'appel à idées mené par le Maire apporte une certaine légitimité
  - En parler à quelques voisins et les inviter à la prochaine réunion publique
  - Mettre les enfants dans le coup
  - Avancer pas à pas : un petit jardin deviendra plus grand
  - Adapter le projet à l'environnement, aux envies et aux personnes qui vivent là
  - Aller visiter le jardin des voisins le samedi ou dimanche
  - Aller visiter le jardin de la Coulée verte le dimanche
  - Regarder le règlement de la copropriété
  - Faire le bilan des coûts liés à l'entretien des espaces verts





# Questions/ Réponses

## ➤ Comment financer un projet ?

- Créer une association (formelle ou informelle) avec une « adhésion »
- Faire du troc de plantes et se prêter des outils entre jardiniers et entre jardins partagés
- Se faire aider par des associations ou des volontaires
- Concourir pour des appels à projets de différentes instances et fondations
- Le Territoire VSGP peut aider pour les composteurs





# Questions/ Réponses

- **Comment inscrire son projet dans la durée ?**
  - Constituer une équipe d'au moins 3 personnes soudées et porteuses du projet
  - Imaginer le développement de ce projet auprès des autres habitants pour avoir un jardin pérenne et envisager le transfert d'année en année du pilotage du jardin
  - Ouvrir le projet aux voisins (la résidence voisine ?...)
  - Rien ne sert de courir ! Mieux vaut présenter une première ébauche construite par une équipe, qu'un « beau » jardin, réalisé seul et non pérenne !





# Temps d'échange

## Bonne participation !

RDV le 21 janvier 2021

d'ici là : [sceauxinfomairie@sceaux.fr](mailto:sceauxinfomairie@sceaux.fr)

01 41 13 33 00